



RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2018



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

SOMMAIRE

1. RAPPORT MORAL

- 1.1. Le contexte d'intervention d'Espace Santé Trans
- 1.2. Vie de l'association
- 1.3. Partenaires de l'association
- 1.4. Objectifs réalisés, défis, perspectives et besoins

2. ACTIONS RÉALISÉES

- 2.1. Accompagnement psychosocial
- 2.2. Accompagnement vers le soin

REMERCIEMENTS

Annexe - Contexte national : de grandes difficultés d'accès aux soins et à la santé

1. RAPPORT MORAL

1.1. Le contexte d'intervention d'Espace Santé Trans

Depuis sa création en novembre 2015, l'association Espace Santé Trans entend apporter des réponses à un constat : malgré une recherche limitée sur les sujets liés à la santé des personnes trans, notamment en France, les quelques études publiées à ce jour révèlent partout de grandes difficultés en matière d'accès à la santé.

Ainsi, différentes enquêtes mettent en évidence des situations de **rupture de soins par peur de préjugés ou de discriminations** émanant du corps médical. Ces craintes sont fondées sur des expériences vécues pouvant aller du refus de soins aux mauvais traitements, en passant, le plus souvent, par un accueil maladroit ou une prise en charge inadaptée.¹ Ces conditions de contact douloureux avec les corps médical et psychosocial s'observent aussi bien auprès des équipes hospitalières que dans les cabinets libéraux. Ce constat révèle un manque de formation et de connaissances adéquates, pour les professionnel-le-s de santé, des problématiques auxquelles sont confrontées les personnes trans.

Dans ce contexte, l'objectif d'Espace Santé Trans est d'**améliorer l'accès des personnes trans à la santé**, que cela concerne leurs parcours de transition ou d'autres questions. L'ensemble des actions d'Espace Santé Trans est ainsi orienté vers la santé entendue dans son acception globale telle que définie dans la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), c'est-à-dire comme "**un état complet de bien-être physique, mental et social**".

L'association inscrit son action dans une approche non pathologisante et respectueuse des parcours de vie des personnes trans dans leur diversité. Elle part ainsi des besoins des personnes concernées pour élaborer une offre de soins et d'accompagnement adaptée à chacun-e.

Enfin, E.S.T travaille dans **une démarche de santé communautaire** : l'identification des besoins et la mise en place des activités cherchant à y répondre sont notamment faites par **des professionnel-le-s de santé et des pairs** issu-e-s des communautés trans ou travaillant à leurs côtés.

¹ Voir Annexe : "Contexte national : de grandes difficultés d'accès aux soins et à la santé"

1.2. Vie de l'association

- **Composition du collectif**

Sur l'exercice 2018, l'association se composait de 11 personnes participant en tant que membres actif·ve·s et 4 personnes participant ponctuellement à des activités ou à des réflexions. Le collectif ainsi formé rassemblait des personnes trans et des personnes cisgenres, professionnel·le·s de santé (psychopraticien·ne·s, médecin, sage-femme) ou non. A la fin de l'exercice, 3 nouvelles personnes ont rejoint l'association en tant que membres actif·ve·s.

- **Bénévolat, travail rémunéré et stage**

Pour la deuxième année consécutive, les psychopraticien·ne·s ont pu recevoir une rémunération financière pour leur travail de **consultations individuelles**. Une psychopraticien·ne·s extérieure à l'association a également été rémunérée pour assurer des séances de supervision.

A partir d'avril 2018 et pour la première fois, l'association a été en mesure d'embaucher **une personne salariée** pour assurer des tâches de coordination des activités, de gestion administrative et comptable courante et de développement des ressources, à raison de 17 heures par semaine.

L'ensemble des autres actions menées l'ont à nouveau été à titre bénévole, pour **plus de 1200 heures** sur l'exercice comptable, soit une valorisation comptable de plus de 10 000 €. Cet investissement a plus que doublé par rapport à l'année précédente du fait de nouvelles activités et de l'embauche d'un salarié, incluant les réunions du collectif, les temps de travail et les supervisions de l'équipe psy, la préparation et la mise en oeuvre de nouvelles activités, ainsi que le travail nouveau de gestion des ressources humaines.

Enfin, en juillet 2018, l'association a accueilli pendant 3 semaines un étudiant en 3ème année de psychologie dans le cadre d'un stage non spécifiquement dédié à l'accompagnement psychothérapeutique, mais alliant observation de la structure et appui sur des missions diverses. Accompagné par le salarié, le stagiaire a ainsi notamment participé à la mise en place des ateliers pilotes d'art-thérapie.

- **Réunions**

Dans la continuité de l'année précédente, l'ensemble des membres de l'association se sont réuni·e·s à raison d'**une fois toutes les trois semaines** hors période estivale. Ces réunions ont constitué des temps d'échanges d'informations, de débats et de prise de décisions sur les différentes activités et projets.

Parallèlement, les membres actifs et actives de l'association ont travaillé en groupes plus restreints sur divers sujets : liens avec des associations, rencontres avec des professionnel·le·s de santé, organisation des nouvelles activités, gestion des affaires courantes de l'association, etc.

1.3. Partenaires de l'association

- **Le soutien du Fonds Inkermann (Fondation de France)**

En 2018, Espace Santé Trans a reçu pour la deuxième année consécutive une subvention du Fonds Inkermann, hébergé par la Fondation de France, dédiée au financement d'un projet portant sur l'**accompagnement psychosocial**. Cette subvention a été allouée, d'une part, à la poursuite de la rémunération des psychopraticien·ne·s pour les consultations individuelles et au travail de supervision qui a permis de les accompagner. D'autre part, elle a été attribuée au soutien à la structuration des activités d'accompagnement psychosocial et à la diversification des formes d'accompagnement proposées (groupe de soutien entre pairs *Trajectoires Trans*, projet pilote d'art-thérapie). Cela s'est notamment traduit par un fléchage d'une partie de la subvention vers la rémunération d'une personne salariée au poste de coordination des activités, dédiant une partie de son temps de travail à ce volet.

Par ailleurs, à la fin de l'année 2017, le Fonds Inkermann a accordé à Espace Santé Trans une **subvention exceptionnelle** non fléchée sur un projet en particulier. L'association a alloué une partie de cette ressource au premier poste salarié du chargé de Coordination et développement, en vue de commencer à **professionnaliser** la structure et de favoriser la **diversification des ressources**.

- **Mise à disposition de locaux à titre gracieux**

Depuis avril 2016, un **appartement** a été mis à disposition de l'association à titre gracieux dans le 19e arrondissement de Paris à raison d'une journée fixe par semaine, hors juillet et août. Il a permis d'accueillir une partie des consultations psychothérapeutiques individuelles. Toutefois, les limites horaires ne permettant plus de satisfaire l'ensemble des besoins pris en charge par Espace Santé Trans en la matière, un grand nombre de consultations a dû être réalisé au sein des **cabinets** respectifs des psychopraticien·ne·s, qui les ont accueillies tout en maintenant le cadre (notamment financier) proposé par l'association (voir ci-dessous 2. *Actions réalisées*).

Le même appartement situé dans le 19e arrondissement a également été mis gratuitement à disposition de l'association au printemps pour les 8 séances du cycle pilote du projet de groupe de soutien entre pairs *Trajectoires Trans*. Pour les ateliers pilotes d'art-thérapie en juillet, une salle extérieure a été mise à disposition gratuitement dans un lieu communautaire LGBTQI.

- **Liens avec des associations et des acteur·ice·s institutionnelles**

OUTrans :

En 2018, Espace Santé Trans a poursuivi le travail engagé depuis 2016 avec l'association **OUTrans**, très active dans le domaine de l'accompagnement par les pairs pour les personnes trans. Ce travail commun se manifeste, d'une part, autour de liens plus étroits en matière de **partage de ressources et de réponses** à apporter aux besoins de soutien exprimés par les personnes trans auprès de nos associations.

D'autre part, un partenariat spécifique avait été initié en 2016 autour de la rédaction d'une charte à destination de professionnel·le·s de santé exerçant en Île-de-France et souhaitant prendre des engagements dans leur accueil et accompagnement de personnes trans. Ce partenariat a été renforcé en 2018 pour aboutir au lancement, autour de cette charte, d'un projet de réseau de professionnel·le·s de santé (voir ci-dessous 2. *Actions réalisées*).

CNFPT :

En juin 2018, Espace Santé Trans est intervenue lors d'une journée de formation organisée par le **Centre national de la fonction publique territoriale** (CNFPT) à destination de ses agent-e-s. Elle y a animé un atelier dédié à l'accompagnement par les acteurs et actrices sanitaires et ayant abouti à la production d'une fiche pratique de ressources.

Défenseur des droits :

En juin 2018, Espace Santé Trans a apporté une contribution en vue de la publication de l'avis n°18-21 du Défenseur de droits, adressé au Comité directeur des droits de l'Homme (CDDH) et portant sur la mise en œuvre de la recommandation CM/Rec(2010)5 adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, en 2010. Cette recommandation demandait aux États membres de l'Union européenne de mettre en place des mesures visant à combattre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

Service public d'information en santé (SPIS). Ministère des Solidarités et de la Santé :

En juillet 2018, Espace Santé Trans a participé à une **audition** auprès du Comité Stratégique du Service Public d'Information en Santé, créé par la loi de modernisation du système de santé dans son article 88. L'association y a apporté son regard et son expertise à un collège thématique travaillant sur l'élaboration de supports et contenus partant de **besoins spécifiques**, ici en matière de besoins en santé pour les personnes trans, en vue de renseigner la norme au sein de Santé.fr, moteur de recherche constituant la première réalisation du SPIS.

Acceptess-T / Vers Paris Sans Sida :

Les équipes d'Espace Santé Trans échangent régulièrement avec l'association Acceptess-T, qui travaille tout particulièrement auprès de populations trans vulnérables au VIH/sida, migrantes et/ou travailleur-euse-s du sexe.

En 2018, Espace Santé Trans a participé au comité de pilotage d'un plan d'action contre la transphobie au niveau des agent-e-s de la Ville de Paris, projet porté par Acceptess-T et soutenu par l'association Vers Paris Sans Sida.

Sidaction :

Enfin, en décembre 2018, l'association interviendra sur une journée d'échanges organisée par **Sidaction** sur le thème "*Trans et VIH : prévention et santé en question*" : elle participera à une table-ronde dédiée aux priorités de santé autres que le VIH pour y parler de ses réflexions et de ses actions en matière d'accès à la santé globale.

Associations trans non-franciliennes :

En décembre 2017, Espace Santé Trans a participé à une table-ronde organisée par l'association **Ouest Trans**, basée à Rennes, et rassemblant trois associations agissant dans le champ de la santé trans autour de questions de santé mentale et de prévention du suicide.

Tout au long de l'année, nous avons échangé avec d'autres associations non-franciliennes (Rennes, Toulouse, Grenoble), en particulier autour de questions liées aux besoins en accompagnement de jeunes et à la constitution de réseau de professionnel-le-s de santé sensibilisé-e-s.

1.4. Objectifs réalisés, défis, perspectives et besoins

- **Les objectifs réalisés et les défis**

Fin 2017, Espace Santé Trans s'était fixé pour objectifs principaux de **développer l'offre d'accompagnement psychosocial** d'une part, et d'aller plus loin dans son projet d'**amélioration de l'accès aux soins médicaux** d'autre part.

En matière d'accompagnement psychosocial :

Le soutien financier renouvelé du Fonds Inkermann à ce projet a, d'une part, permis de continuer à rémunérer l'équipe de psychopraticien-ne-s pour leur travail de **consultations individuelles**.

Après plus de deux années d'existence, des défis se posent cependant autour de cette activité. En effet, celle-ci s'est trouvée face à deux principaux types de difficultés quant à sa capacité actuelle de réponse aux besoins exprimés :

- des **difficultés d'ordre matériel** : le nombre de demandes est supérieur aux capacités de réponse en termes de ressources logistiques, humaines et, plus globalement, financières. Au-delà d'une amplitude horaire limitée au sein de l'espace mis à disposition à titre gracieux, des difficultés se posent en termes d'adaptation aux besoins, et qui perdurera pour le nouveau local mis à disposition à partir de fin 2018 (voir plus bas) : en effet, ces espaces ne permettent pas de prévoir un accueil des personnes pendant l'attente ou après la séance, alors même qu'un besoin a été identifié de pouvoir proposer un lieu, un espace d'informations, ou encore un "sas" d'attente et de retour vers l'extérieur. Par ailleurs, la limitation des ressources humaines et financières a rendu de plus en plus difficile le travail de traitement des demandes de rendez-vous ou d'orientation.
- des difficultés relatives à la **nature de l'accompagnement proposé** : ces difficultés sont en partie liées aux précédentes puisqu'au vu des contraintes logistiques et financières, le projet de consultations psychothérapeutiques a initialement été pensé pour un nombre limité de séances, sans possibilité de suivi thérapeutique au long cours. Cependant, les besoins identifiés avec certaines personnes reçues ont rapidement soulevé la **nécessité de pouvoir proposer un accompagnement de long terme**.

Face à ces contraintes, des demandes ont régulièrement dû être mises en attente, et certaines personnes ne peuvent pas bénéficier au sein d'Espace Santé Trans d'un suivi de plus long terme et plus régulier dont elles pourraient exprimer le besoin. Parallèlement, l'association ne dispose que de très **peu de ressources extérieures** vers lesquelles orienter ces personnes en toute confiance quant à l'adéquation de la réponse proposée.

Par ailleurs, cette expérience a permis à l'équipe psy et à l'ensemble de l'association d'analyser la situation et de mettre en évidence la nécessité de structurer, dans **une vision de long terme, un cadre de soutien plus global**, matérialisé par une offre d'activités complémentaire aux consultations individuelles et à même de répondre à une grande diversité de besoins en matière de bien-être psychique, mental et social.

En 2018, portée par ces réflexions, l'association a ainsi continué à enrichir son offre d'accompagnement psychosocial grâce au soutien d'un poste salarié de coordination et à l'implication bénévole de membres de l'association sur de nouvelles formes d'accompagnement, notamment au

travers de **projets pilotes de groupe de soutien entre pairs *Trajectoires Trans*** et d'**art-thérapie** (voir descriptions en 2.1) .

En matière d'accompagnement vers les soins :

Un projet pilote de consultations médicales initié au sein d'un centre de santé mis ponctuellement à disposition de l'association avait permis, en 2017, d'identifier un manque et donc un besoin d'une offre de soins adaptée. Au début de l'année 2018, le défi s'est alors posé de **l'ancrage d'une activité de consultations au sein d'une structure adaptée** : face à cette nécessité, le projet pilote a donc été clos et de nouvelles réflexions ont été entamées en vue d'élaborer de nouvelles propositions.

Au-delà de consultations proposées directement via une association, l'accompagnement vers et le maintien dans le soin trouve alors également son sens dans le projet de **réseau de professionnel-le-s de santé** exerçant en ville notamment, visant à garantir de manière plus générale l'accès effectif des personnes trans au système de soins de "droit commun". Après un travail autour d'un texte de charte, le projet a été lancé à l'automne 2018 auprès de première-e-s professionnel-le-s de santé en partenariat avec l'association OUTrans.

• **Les perspectives pour 2019**

Les analyses qu'Espace Santé Trans a menées en 2018 autour des objectifs réalisés et des défis auxquels elle fait face l'ont alors conduite, d'une part, à réorienter une partie de ses activités et, d'autre part, à travailler à la structuration sur le moyen et le long terme d'offres adaptées, nécessitant des ressources et des appuis institutionnels et structurels forts.

Dans cette perspective, l'association a déterminé deux principaux axes de travail pour l'année 2019 :

L'accompagnement psychosocial : réorienter et diversifier

Cela passe, d'une part, par la suspension de l'activité de **consultations psychothérapeutiques individuelles** : l'association souhaite désormais travailler à la **recherche de solutions de long terme** permettant de répondre de manière satisfaisante et adaptée à un besoin identifié comme important mais demandant des ressources stables et des appuis structurels.

Il s'agit alors de privilégier la consolidation et la structuration d'une offre d'accompagnement psychosocial à même de répondre au mieux à la diversité des besoins :

- Développer et pérenniser une offre globale d'accompagnement psychosocial par les pairs et les professionnel-le-s de santé en direction des personnes trans, dont une partie a été initiée par des projets pilotes en 2017 et 2018 :

- * des temps d'**accueil par les pairs**, espaces de lien, d'écoute et d'information ;
- * les **groupes de soutien entre pairs *Trajectoires Trans*** initiés en 2018 espaces de questionnement et de soutien aux parcours de transition, pour aborder les sujets du rapport à soi et à l'environnement social en vue de l'autonomisation des personnes ;
- * des ateliers d'accompagnement à l'**autonomisation à l'accès aux droits sociaux** ;
- * des ateliers d'**art-thérapie** ;
- * des ateliers de **relaxation / sophrologie**.
- * le travail sur l'**accompagnement thérapeutique de mineur-e-s et de leurs familles**.

- Structurer un dispositif de **médiation avec les publics** afin de favoriser l'accompagnement vers

l'offre développée et vers les structures et professionnel-le-s partenaires via le réseau de professionnel-le-s de santé formé-e-s en partenariat avec l'association OUTrans.

L'accompagnement vers le soin et la prévention

En 2019, l'association entend :

- Développer le projet de **réseau de professionnel-le-s de santé** en partenariat avec l'association OUTrans, en proposant des échanges réguliers, avant une professionnalisation à horizon 2020, avec l'objectif de moyen et long terme d'améliorer sensiblement l'accès au et le maintien dans le soin des personnes trans sur le territoire.

- Développer des **projets de prévention, de réduction des risques et d'autonomisation** en matière de santé sexuelle et de santé globale tels que :

* des ateliers d'apprentissage des gestes de base et des règles d'hygiène pour **l'auto-injection d'hormones** assurés par des infirmier-e-s pairs, dans une perspective de réduction des risques de contamination et d'autonomisation ;

* des **groupes de parole et de prévention en santé sexuelle, reproductive et globale**, en lien avec des professionnel-le-s de santé partenaires et des pairs.

Afin de donner toute sa pertinence et sa cohérence au projet, il s'agira également de structurer un accompagnement vers ces offres et vers les ressources du réseau à travers un **dispositif de médiation avec les publics et de liaison en santé**.

Enfin, dans une perspective de long terme et en vue de répondre aux besoins en matière d'accompagnement psychosocial et médical, une structuration sous forme de **centre de santé** fait partie des pistes envisagées, pour donner une assise dans le champ de l'accès à la santé et des perspectives de ressources plus solides.

● **Les besoins identifiés**

Au vu de ses objectifs, l'association a identifié trois principaux besoins :

Se professionnaliser, pérenniser et accroître ses moyens humains

En 2018, l'embauche d'un premier salarié à mi-temps a permis de soutenir la gestion courante et la coordination des activités et la recherche de nouvelles ressources.

Avec l'augmentation de ses ambitions en termes de diversification de ses activités et de structuration, mais aussi en vue de l'augmentation même de ses ressources, l'association se heurte aujourd'hui à une limite en la matière. Ont ainsi été mises en évidence les priorités suivantes :

- Pour le **poste Coordination et développement** : au-delà d'une pérennisation nécessaire de l'existant, l'association identifie le besoin d'un passage à 24,5 heures par semaine en 2019 (0,7 ETPT), fléchées vers les tâches inhérentes à chacun des deux principaux projets que sont l'accompagnement psychosocial et l'accompagnement vers le soin.

- La création d'un **poste de Médiation en santé** à mi-temps (0,5 ETPT), orienté vers l'axe "Accompagnement vers le soin" et indispensable à moyen terme pour structurer un véritable accompagnement vers le soin, en proposant notamment une liaison quotidienne entre les besoins

exprimés par les bénéficiaires d'une part, et, d'autres part, les offres d'Espace Santé Trans, les autres associations, les professionnel-le-s de santé partenaire et les prises en charge institutionnelles en cas de besoin.

Un ancrage dans un espace d'activités adapté

Afin de développer ses activités et être plus facilement identifiable par les publics visés, il apparaît indispensable qu'Espace Santé Trans dispose d'un local exploitable au quotidien, ayant une surface et une disposition adaptées aux différentes offres d'accueil et de soins envisagées, mais aussi à sa professionnalisation.

Or, **une première perspective** s'ouvre pour 2019, avec la mise à disposition d'un nouvel espace dans le 19^e arrondissement de Paris, en partage avec une autre association. Il s'agit d'un studio, que l'association pourra occuper deux jours par semaine et environ un week-end sur deux.

Par ailleurs, un **espace de bureau** sera mis à disposition du salarié actuel à titre gracieux.

Cette première perspective de stabilisation et de développement harmonieux des activités ouvre la voie à la **recherche d'un local propre** à Espace Santé Trans, en partage éventuel avec d'autres associations au contact des publics bénéficiaires. Il s'agit principalement de trouver une assise dans un lieu plus grand et disposant d'espaces plus nombreux et divers afin d'accueillir les activités envisagées à long terme de manière adéquate (accueil général, consultations ou entretiens individuels, ateliers, groupes de parole, bureaux, etc.).

Des ressources supplémentaires, diversifiées et structurantes

En matière de développement des ressources, les priorités d'Espace Santé Trans sont de trois ordres qui se répondent entre eux :

- les **augmenter** afin de répondre à ses objectifs et de faire face aux besoins de professionnalisation indispensables pour les atteindre ;
- en diversifier les sources afin de se développer dans une perspective d'**autonomisation** ;
- et s'associer des **soutiens institutionnels** indispensables à la structuration à moyen et long termes des réponses qu'elle entend proposer face à la situation dégradée de l'accès à la santé et des stratégies de prévention pour les personnes trans.

2. ACTIONS RÉALISÉES

2.1. Accompagnement psychosocial : une diversification de l'offre

Dans le cadre de son projet global, Espace Santé Trans met en place des activités visant à favoriser l'accès à la santé et au bien-être psychique et mental des personnes trans.

- **Consultations psychothérapeutiques**

Les objectifs :

Des consultations psychothérapeutiques individuelles et à prix libre ont été proposées à partir du mois de mai 2016 et se sont poursuivies en 2017 et 2018. Ces consultations visent à :

- développer un accompagnement psy prenant en compte les **besoins spécifiques** que peuvent avoir les personnes trans, les **diversités de parcours** et la particularité des difficultés de chacun-e ;
- répondre à un manque de praticien-ne-s pouvant garantir un suivi non discriminant envers les personnes trans et, de manière plus générale, d'un **manque de solutions d'accompagnement** en matière de santé psychique et mentale ;
- favoriser l'accès à un accompagnement psy à des personnes en situation de **précarité sociale** ;
- contribuer à **rompre l'isolement** dans lequel se trouvent de nombreuses personnes trans ;
- indirectement, améliorer **l'accès au et le maintien dans le système de soins et aux droits**, le bien-être psychique et le lien en étant souvent des conditions préalables.

Plus particulièrement, les séances proposées visent à ouvrir un espace :

- d'information et d'exploration des envies, des doutes, des difficultés et des peurs ;
- de recherche du point de confort dans les prises de décisions médicales ou chirurgicales ainsi que dans les phases post opératoires ;
- d'accompagnement autour de la question du coming-out et de ses répercussions dans le cadre familial, professionnel etc. (ruptures des liens familiaux ou affectifs, isolement social, dépression, risque suicidaire, discriminations, violences et traumatisme).
- de travail sur l'estime de soi et l'*empowerment* (rapport au corps, vie affective, sexualités).

Organisation et modalités :

Comme depuis le début du projet, les prises de contact et de rendez-vous ont été faits par mail à via une adresse de messagerie dédiée. L'équipe psy s'est chargée de se répartir les demandes de consultations et d'y répondre. Aucun accueil en urgence, ni de permanences sans rendez-vous n'est possible.

Le service proposé aux usagèr-e-s consiste en un accompagnement thérapeutique, défini avec les praticien-ne-s, dans la limite de leurs disponibilités. Ce service **contre don libre** (de 0 à 20 euros) donne la priorité d'accès aux personnes ne pouvant s'offrir un suivi en libéral (personnes sans papiers ni couverture médicale, et/ou sans ressources). Les sommes reçues en dons libres font partie des **contributions reversées à l'association**, et permettant de subvenir à une partie de ses dépenses.

Des séances de supervision ont eu lieu à un rythme mensuel entre novembre 2016 et avril 2017, puis entre septembre et novembre 2017. **Des réunions d'organisation de l'activité psy** ont également eu lieu en fonction des besoins.

Pour la deuxième année consécutive, **le travail lié à l'activité de consultations psychothérapeutiques a pu être rémunéré**. Une grande partie du travail de l'équipe est cependant réalisée à titre **bénévole**, incluant le traitement des demandes de rendez-vous ainsi que la participation aux supervisions et aux réunions d'équipe et du collectif d'Espace Santé Trans.

L'équipe :

En 2018, l'équipe était composée de 4 psychopraticien-ne-s sensibles aux enjeux et aux réalités des personnes trans par leurs parcours professionnels et personnels, tou-te-s se positionnant contre la pathologisation de la transidentité.

Les bénéficiaires :

Depuis 2016, la fréquentation des consultations, l'augmentation du nombre de nouvelles demandes, et les retours directs des usager-e-s, ont confirmé la nécessité d'une telle offre pour les publics visés par Espace Santé Trans. En 2018, face à une demande croissante et constante, l'équipe psy a dû différer des demandes.

Sur la période du 1er novembre 2017 au 31 octobre 2018, **près de 350 consultations** ont été réalisées et près de **45 personnes** en ont bénéficié. Ces chiffres recouvrent des réalités diverses en termes de besoins et de fréquence des séances : certaines personnes étaient déjà suivies l'année précédente, s'inscrivant donc dans un suivi de long terme ; certaines sont venues une à trois fois ou sur une période limitée tandis que d'autres ont consulté tous les 15 jours ou toutes les semaines.

Depuis 2016, l'équipe psy d'Espace Santé Trans a fait le constat que beaucoup des personnes reçues en consultation sont **jeunes** (moins de 30 ans, bien que l'amplitude d'âge aille de 17 à 50 ans) et ont de **faibles revenus**, voire n'en n'ont pas. Certaines personnes, habitant chez leur parents, ne sont pas pour autant dépourvues de moyens, mais la difficulté de demander à ceux-ci une aide financière pour les consultations les encouragent à se tourner vers EST. Certaines personnes se trouvent dans une situation de **grande précarité**, qui peut être financière, sociale et/ou psychologique.

Parmi les problématiques spécifiques relevées par les psychopraticien-ne-s, le **risque suicidaire** est très présent, confirmant les études disponibles qui relèvent ce risque comme une problématique majeure de santé pour les personnes trans².

La **question du handicap** a également fait partie du travail avec un certain nombre d'usager-e-s. Cela implique, d'une part, notamment **un travail d'accompagnement pluridisciplinaire** dépassant le cadre de la consultation, allant de la négociation de délais et de conditions de scolarité avec des universités et écoles à des liens avec le corps médical (médecins généralistes, spécialistes et hôpitaux). Des accompagnements vers une **prise en compte d'un handicap psychique ou neurocognitif** ont été réalisés : accompagnement vers les soins auprès de psychiatres à travers une mise en lien en confiance pour un accueil respectueux et non pathologisant des personnes trans, accompagnement vers les MDPH pour un dossier d'AAH, accompagnement de personnes

² Voir détails en Annexe : "Contexte national : de grandes difficultés d'accès aux soins et à la santé"

possiblement autistes vers les CRA pour qu'un mot puisse être posé et des démarches de compensation du handicap soient enclenchées, etc.

Ce type d'accompagnement a enfin été réalisé dans le cadre de situations de **dépendance**, qu'elle soit matérielle (absence de logement ou logement insalubre, endettement...) ou face à un besoin d'accompagnement en fin de vie et de directives anticipées en situation de rupture familiale.

Dans le cadre de tels accompagnements, les notions d'**autonomie** et d'**empowerment** de la personne exprimant des besoins s'avère une réflexion très importante à mener.

Les lieux :

Comme depuis le début de l'activité, ces consultations se sont déroulées dans **un local mis à disposition à titre gracieux**, dans le 19^e arrondissement de Paris, à raison d'une journée par semaine (hors juillet et août). Il comprend une grande pièce de consultation, une cuisine/entrée et un jardin. L'espace ne permettait pas d'y mettre en place un espace d'accueil des personnes par un-e membre tiers de l'association.

En 2018, plus d'un tiers des consultations ont cependant dû avoir lieu au sein des **cabinets** respectifs des psychopraticien-ne-s, l'amplitude horaire et la disponibilité de l'espace mis à disposition ne permettant pas de couvrir l'ensemble des besoins adressés à l'association.

Les défis et les perspectives :

En 2018, le recul de plus de deux années d'existence et l'analyse des limites actuelles auxquelles l'association fait face, ont souligné les défis qui se posent tout particulièrement autour de l'activité de consultations psychothérapeutiques individuelles. Comme explicité dans le Rapport moral ci-dessus, ces défis relèvent à la fois de **difficultés d'ordre matériel** et relatives à la **nature de l'accompagnement proposé**.

Cette expérience a alors conduit l'ensemble de l'association à mettre en évidence la nécessité de développer une offre d'accompagnement psychosocial diversifiée, mais aussi, pour les consultations individuelles, d'un **espace d'activité adapté** et d'une **structuration de long terme** soutenue par des institutions, permettant de garantir la prise en charge financière de suivis longs, et donc des financements adaptés.

Dans ce cadre, l'association a pris la décision de suspendre cette activité fin 2018 afin de travailler activement à la mise en place de conditions d'exercice adaptées aux besoins identifiés au cours de ces deux années.

- **Trajectoires Trans : un groupe de soutien par les pairs**

Les objectifs :

Le projet "Trajectoires Trans", pensé comme partie intégrante de l'accompagnement psychosocial global d'Espace Santé Trans, est **inspiré du programme Gender Journeys** mis en place par Sherbourne Health Centre au Canada.

Il consiste en une série de séances de groupe de parole pour les personnes trans en début de parcours de transition qui souhaitent échanger entre elles. Dans ce cadre, la notion de “début” est définie par chaque personne elle-même et n’implique pas nécessairement un désir d’interventions d’ordre médical.

Distinct d’un groupe de parole ouvert, ce **programme de soutien entre pairs** cherche, d’une part, à créer une cohésion de groupe en conservant **la même composition** au sein de ses participant·e·s tout au long des séances. D’autre part, il vise à échanger et à s’apporter mutuellement autour de **différents sujets** qui peuvent marquer, et ce de manières très différentes, les parcours de transition (famille, vie affective/amoureuse, sexualités, travail...). Il s’agit en particulier de permettre à chacun·e de **gagner en autonomie et en capacité d’agir** et d’obtenir ensemble un savoir que les soi-disant « expert·e·s » se réservent.

Organisation et modalités

Une session est composée de **huit séances hebdomadaires consécutives** de 2 heures.

Un premier cycle a eu lieu du 29 avril au 17 juin 2018, chaque dimanche de 16h à 18h pour les participant·e·s.

En amont, des éléments de **communication** ont été diffusés sur les réseaux sociaux et déposés dans des lieux fréquentés par des communautés trans à Paris. Les demandes d’**inscription** ont été reçues par mail et confirmées après des échanges relatifs aux attentes des personnes et des précisions quant à la demande d’engagement sur 8 séances.

Chaque séance a été suivie d’un temps d’**analyse de pratiques** d’une heure.

L’équipe :

Cette première session, pensée comme une phase pilote du projet, a été organisée et menée à bien à titre **bénévole** par :

- **deux facilitateur·trice·s** trans et membres d’Espace Santé Trans, qui accompagnent le groupe de parole sur l’ensemble des séances ;
- **deux psychopraticiennes** membres de l’association, qui ont participé aux réunions d’organisation afin de fixer les modalités de fonctionnement du groupe et qui ont assuré l’analyse de pratiques autour de ce travail avec les facilitateur·trice·s.

Le **salarié de coordination des activités** a travaillé en appui à la préparation du projet, à la coordination de l’équipe, au lien avec les autres membres de l’association, à la gestion des inscriptions et au suivi comptable et budgétaire.

Deux séances ont accueilli des panels d’**intervenant·e·s extérieur·e·s** visant à échanger, pour l’un, autour d’expériences diverses de transitions, et pour l’autre autour des familles.

Les bénéficiaires

Ce projet s’adresse à des personnes qui s’auto-définissent en début de parcours de transition. Le groupe est composé d’une douzaine de personnes maximum.

13 personnes ont participé à la première session. Quelques autres n'ont pas pu être inscrites suite à leur demande et ont été recontactées pour la deuxième, organisée fin 2018.

Le lieu :

Pour la première session de Trajectoires Trans, comme pour la deuxième en cours fin 2018, un espace privé a été **mis à disposition à titre gracieux**, dans le 19e arrondissement de Paris, au même endroit que les consultations psychothérapeutiques. Il comprend une grande pièce, une cuisine/entrée et un jardin.

Les perspectives et les besoins :

Une deuxième session est en cours en novembre-décembre 2018.

Les bilans de ces sessions pilotes permettront ainsi de renouveler et d'adapter le projet, mais aussi de le valoriser et d'en **diffuser des outils** favorables à l'appropriation par d'autres associations en France.

Par ailleurs, l'association souhaite pérenniser ce projet en proposant 2 cycles par an, mais aussi le valoriser et le professionnaliser, en particulier à travers la **rémunération** des facilitateur-trice-s et des personnes assurant les analyses de pratiques.

- **Art-thérapie : des ateliers pilotes**

Les objectifs :

Lui aussi inscrit dans une dynamique de diversification des formes d'accompagnement psychosocial, le projet d'art-thérapie porté par Espace Santé Trans vise à favoriser l'expression propre des personnes trans ou en questionnement et l'exploration via une médiation thérapeutique de type artistique. Plus précisément, il s'agit de :

- **dédramatiser l'art** : ne pas nécessairement chercher le beau, et se laisser aller à faire avec la matière, favoriser **l'expression de soi et la sérendipité** ;
- **oser, créer**, faire avec ce qui se présente à soi, accepter l'imprévu, vivre des choses qui ne sont pas comme on les voulait ou comme on pensait qu'elles devraient être pour être bonnes, belles ou valables, sortir du jugement et de l'injonction au résultat ;
- **trouver le plaisir de faire et de sentir**, travailler le **rapport au corps** via des médiations (collage, modelage sur des matières persistantes ou non), favoriser de la contenance et de la continuité en soi.

Organisation et modalités

Le projet consiste à proposer des séances au format atelier en petit groupe mais autour d'un **projet personnalisé** pour chaque participant-e. Les ateliers sont à prix libre sans minimum demandé, avec des intervenant-e-s formé-e-s en travail psychothérapeutique et/ou à l'art-thérapie et/ou à l'accueil.

A terme, il s'agira d'organiser des **cycles de 6 à 8 séances** de 2 heures à un rythme d'une séance toutes les 2 semaines. Un engagement sur un certain nombre de séances sera demandé, ce qui permettrait aux personnes de mettre en oeuvre un projet personnel.

En juillet 2018, **deux premières séances pilotes** uniques ont été organisées. Elles ont notamment permis de confirmer l'intérêt du public visé pour ce type d'offre, d'identifier les principaux besoins exprimés par les personnes qui y ont participé et d'évaluer les modalités d'encadrement pertinentes pour y répondre.

En amont, des éléments de **communication** ont été diffusés sur les réseaux sociaux et déposés dans des lieux fréquentés par des communautés trans à Paris. Les demandes d'**inscription** ont été reçues par mail et les personnes qui n'avaient pas pu avoir de place à la première séance se sont vues proposer une inscription à la seconde.

L'équipe :

Les deux premiers ateliers pilotes ont été organisés et menés à bien à titre **bénévole** par **deux membres d'Espace Santé Trans**, une psychopraticienne cisgenre et une personne trans ayant une expérience en art-thérapie et en accompagnement de personnes trans. Un **stagiaire** étudiant en dernière année de licence de psychologie a également participé à leur préparation, à la gestion des inscriptions et à l'animation du premier atelier.

Le **salarié de coordination des activités** a travaillé en appui à la préparation du projet, à la coordination de l'équipe, au lien avec les autres membres de l'association, à la gestion des inscriptions et au suivi comptable et budgétaire.

Les bénéficiaires

Les ateliers d'art-thérapie s'adresse à toute personne trans ou en questionnement. Le groupe est composé de 6 à 7 personnes maximum.

Les séances pilotes ont respectivement réuni 4 et 5 personnes. Pour la seconde, 3 personnes de plus étaient intéressées mais n'ont pas pu être inscrites.

Les personnes présentes à ces premières séances pilotes ont permis aux intervenant-e-s d'observer un éventail de problématiques et de manières de se saisir du projet proposé par l'atelier :

- la plupart des personnes sont venues pour trouver un moyen d'expression et d'exploration individuelle spécifique à ce type de projet ;
- d'autres personnes ont exprimé un fort besoin de communication et d'expression d'émotions.

Le lieu :

Pour les premiers ateliers, les locaux d'un bar communautaire ont été **mis à disposition à titre gracieux** sur les horaires de fermeture au public.

Les perspectives et les besoins :

Deux cycles complets de 6 à 8 séances sont envisagés pour l'année 2019.

Les séances pourront avoir lieu dans le nouveau local mis à disposition en partage avec une autre association, dans le 19e arrondissement de Paris.

A terme, l'association souhaite pérenniser, valoriser et professionnaliser ce projet, en particulier à travers la **rémunération** des personnes en assurant l'animation.

- **L'accompagnement de mineur-e-s et de leurs familles**

Espace Santé Trans cherche à se saisir de questions liées à l'accompagnement des enfants et des adolescent-e-s trans, qui implique des liens avec leurs familles et, souvent, notamment, avec des établissements scolaires. Ces questions nécessitent des réponses particulières qui sont particulièrement peu développées en France.

Si un mineur et sa mère ont pu être accompagné-e-s lors de consultations psychothérapeutiques, les réponses à développer sont plurielles et nécessitent des projets à part entière. E.S.T a donc commencé un travail de réflexion à ce sujet en 2018, en lien avec l'association OUTrans notamment : à horizon 2019 puis 2020, d'élaborer des pistes de ressources et de réponses à structurer, d'identifier des relais potentiels au sein de structures existantes, et de proposer éventuellement des accompagnements thérapeutiques individuels.

2.2. Accompagnement vers le soin

- **Consultations médicales et accueil : un besoin d'ancrage structurel**

En avril 2017, Espace Santé Trans avait initié une période pilote de consultations médicales de médecine générale et de gynécologie de prévention, à raison d'un dimanche après-midi par mois, dans un centre de santé mis ponctuellement à disposition de l'association.

Chaque permanence était associée à **un accueil** visant à ouvrir un espace d'écoute et d'information pour les personnes et les éventuel-le-s proches les accompagnant. Cette expérience a ainsi également permis à Espace Santé Trans de mettre à l'épreuve une première expérience d'accueil, qu'elle souhaite intégrer pleinement à son projet global d'accompagnement psychosocial.

Cette phase pilote a été **close en février 2018**, après avoir accueilli près de 80 personnes au total, permettant de confirmer le besoin de nombreuses personnes trans d'accéder à des soins dans un cadre sécurisant et auprès de professionnel-le-s de santé identifié-e-s comme étant sensibilisé-e-s aux problématiques des personnes trans.

Le défi s'est alors posé de **l'ancrage d'une activité de consultations au sein d'une structure adaptée**, sans difficultés liées à la mise à disposition ponctuelle d'un espace, permettant une rémunération des soignant-e-s, et dans un cadre d'exercice médical soutenu par les institutions (voir aussi *1. Rapport moral*). Dans ce cadre, de nouvelles réflexions ont été entamées en vue d'élaborer de nouvelles propositions. A terme, la structuration en centre de santé demeure une option à envisager pour l'association.

- **Lancement d'un réseau de professionnel-le-s de santé partenaires**

Les objectifs :

En vue d'améliorer sur le long terme l'accès au et le maintien dans le système de soins de droit commun, Espace Santé Trans a poursuivi son travail initié en 2016 avec l'association OUTrans autour d'un projet de réseau de professionnel-le-s de santé sensibilisé-e-s et volontaires pour un accompagnement adapté des patient-e-s trans. Ce projet vise à :

- développer un réseau de professionnel-le-s de santé partenaires, autour d'une charte

d'engagements mutuels, proposant des modules de sensibilisation formations et des échanges réguliers ;

- structurer un accompagnement vers les activités des associations et les ressources du réseau et vers d'autres types de soins à travers un dispositif de médiation en santé ;
- favoriser l'émergence de compétences médicales spécifiques par la mise en réseau des professionnel-le-s et l'échange entre pairs.

Organisation

En 2017, OUTrans et Espace Santé Trans avaient finalisé la production d'une charte de bonnes pratiques et d'engagements mutuels.

Au deuxième semestre 2018, les associations ont intensifié leur travail et préparé conjointement une **première soirée de sensibilisation et de présentation** du projet de réseau.

L'équipe :

Le travail est principalement mené par une équipe de **5 bénévoles, membres d'Espace Santé Trans et d'OUTrans**.

Le **salarié de coordination des activités** travaille en appui au projet, à l'organisation logistique et au suivi comptable et budgétaire. La présence de ce poste a contribué à dynamiser le projet en 2018.

Les bénéficiaires

- **Les personnes trans et en questionnement résidant en Île-de-France** : beaucoup des personnes qui s'adressent à nos associations ont des revenus faibles voire nuls, certaines se trouvent dans une situation de grande précarité, qui peut être financière, sociale et/ou psychologique., et certaines ont des difficultés d'accès à une couverture santé adaptée à leurs besoins.

- **Les professionnel-le-s de santé** de toutes spécialités, principalement exerçant des soins primaires en ambulatoire. La première soirée de présentation du projet a réuni environ 20 professionnel-le-s de santé, médecins généralistes, infirmières, sage-femmes ou encore psychiatres et psychologues, en exercice ou internes, exerçant en ville au sein de cabinet ou d'associations, ou à l'hôpital.

Le lieu :

La première soirée de présentation du réseau a eu lieu dans une salle mise à disposition des associations par la Maison de la vie associative et citoyenne du 18e arrondissement de Paris.

Les perspectives et les besoins :

Organisée en novembre, cette soirée est alors une première étape dans ce projet. Le travail effectué au cours de ces derniers mois a permis d'identifier des échéances, à savoir :

- **2019** : constitution du **noyau** du futur réseau, mise à disposition de **documentation** dont nous disposons et organisation d'une **nouvelle soirée** de sensibilisation ;

- **2019-2020** : rédaction de **ressources** sur les spécificités sociales et médicales des personnes trans, veille scientifique, revues de la littérature, début de l'échange entre pairs, début et **professionnalisation d'une médiation en santé** à Espace Santé Trans, à travers un-e salarié-e chargé-e d'orienter les usager-e-s dans l'offre de soins, en s'appuyant entre autres sur le réseau.

- **2020-2021** : **professionnalisation de la plateforme** d'échange entre pairs, systématisation du recueil des retours d'usager-e-s afin de créer des connaissances de santé publique sur la population trans en Île-de-France.

Indirectement, les activités ont vocation à avoir une portée nationale à travers la diffusion d'informations et de bonnes pratiques et les échanges avec d'autres associations en France.

REMERCIEMENTS

Espace Santé Trans remercie chaleureusement la Fondation de France et le Fonds Inkermann pour leur soutien renouvelé, qui a déjà permis à l'association de développer ses premières activités en matière d'accompagnement psychosocial et vers le soin, d'affiner notre connaissance et notre analyse des besoins mais aussi des limites des ressources actuellement disponibles en matière d'accès à la santé pour les personnes trans. Votre confiance renouvelée est précieuse dans le développement de ce travail de longue haleine et ouvre la voie au quotidien à l'enrichissement et à la structuration, sur le long terme, de ressources et de dispositifs adaptés.

Nous remercions également chaleureusement les membres d'associations, les professionnel-le-s de santé et les individus qui continuent à partager avec nous leurs expériences et leurs ambitions en matière d'accès à la santé. Notre travail en commun et nos échanges de points de vue et de pratiques, ainsi que vos conseils et vos encouragements, alimentent notre travail au quotidien.

Merci aussi pour votre confiance à toutes les personnes qui bénéficient des services qu'Espace Santé Trans, et merci à toutes celles et ceux qui participent en retour par des encouragements, des critiques, des idées et des propositions d'aide.

Merci à Raven, qui a apporté un regard extérieur et une expérience riches pendant ses quelques semaines de stage à nos côtés.

Nous remercions enfin l'ensemble des membres actives et actifs et sympathisant-e-s de l'association, qui, avec beaucoup de temps, d'énergie, d'engagement et de bienveillance, contribuent au quotidien non seulement à la mise en oeuvre et à l'enrichissement des activités, mais aussi à la perspective d'un projet associatif durable.

ANNEXE

Contexte national : de grandes difficultés d'accès aux soins et à la santé

La recherche sur les sujets liés à la santé des personnes trans demeure limitée. C'est particulièrement le cas en France. Toutefois, les quelques études publiées à ce jour, dans différents pays, révèlent partout de grandes difficultés en matière d'accès aux soins et, plus généralement, d'accès aux conditions indispensables à la santé entendue dans une acception globale.

En effet, les personnes trans sont exposées à différents **facteurs de discriminations** qui ont des effets désastreux sur l'accès aux soins et à la prévention en matière de santé : difficultés d'accès à l'emploi, exclusion sociale, difficultés d'accès aux soins et donc précarité. Les enquêtes menées par l'association TransPULSE (Ontario, Canada) apportent une base chiffrée sur le taux important de personnes trans ayant vécu des **discriminations** du fait de leur transidentité, chiffres que dont on dispose peu en France si ce n'est par des alertes lancées depuis plusieurs années par le tissu associatif trans et allié. Pourtant, ce qui ressort du terrain de l'auto-support semble aller dans le même sens que ces enquêtes qui nous apprennent que 39% des personnes trans interrogées ont dû déménager du fait de leur transidentité ou que 26% ont été physiquement agressées, tandis que 96% se sont vues traitées de personnes anormales³. Dans un tel contexte, il est difficile de mobiliser collectivement des ressources de confiance en soi, mais aussi de confiance dans l'environnement extérieur qui ne connaîtrait *a priori* pas la question trans et les problématiques médico-sociales connexes. Ce qui est le cas, majoritairement, des professionnel-le-s de santé.

En termes d'épidémiologie, la **US Transgender Survey de 2015**, étude la plus récente et la plus complète à ce jour⁴, révèle que les principaux risques de santé des personnes trans sont des conséquences directes de ces discriminations et de la **précarité** qui en résulte. L'étude évoque ainsi la prévalence de **l'infection au VIH**, aujourd'hui relativement bien documentée pour les femmes trans en particulier, mais aussi le **fort risque de suicide** : 40% des personnes interrogées ont fait une tentative de suicide (contre 4,6% dans la population étatsunienne générale), dont 33% avant l'âge de 14 ans, 39% entre 14 et 17 ans, et 20% entre 18 et 24 ans. Or, la discrimination et les violences liées à l'identité de genre, la stigmatisation sociale, le rejet familial ou encore le défaut d'accès à une transition médicale ou administrative, sont aujourd'hui reconnus comme des facteurs associés aux tentatives de suicide⁵. L'étude confirme aussi l'augmentation de tels risques chez les personnes trans soumises à d'**autres facteurs de discrimination**, à savoir les femmes trans, les personnes migrantes, les personnes non-blanches ou les travailleur-euse-s du sexe.

En termes pratiques, **en France, les personnes qui souhaitent effectuer leur transition en dehors d'un protocole déclaré "officiel"**⁶ sont confrontées à une série de difficultés qui

³ *Les expériences de la transphobie parmi les personnes trans d'Ontario*, TransPULSE, vol 3 n°2, mars 2013.

⁴ *US Transgender Survey*, 2015. Menée sur une cohorte de 27 715 adultes trans étatsunien-ne-s.

⁵ Clements-Nolle, Marx et Katz, 2006 ; Goldblum et al., 2012 ; Perez-Brumer et al., 2015 ; Bauer et al., 2015 ; Klein et Golub, 2016

⁶ Un protocole a été mis en place au sein d'équipes hospitalières composées de psychiatres, d'endocrinologues et de chirurgiens. Cependant, ces équipes n'ont pas de valeur légale plus officielle qu'un parcours en privé. Sur la base de nombreux témoignages, passés et actuels, les associations y dénoncent des délais longs sans justification, des traitements dégradants, des critères de décision basés sur une vision pathologisante de la

entravent leur accès aux soins : puisqu'il n'existe pas de centre de référence en dehors des équipes hospitalières, les patient-e-s doivent s'en remettre à leur propre réseau pour espérer trouver un médecin (généraliste, endocrinologue, chirurgien-ne) qui accepte de les suivre dans leurs parcours et qui dispose de connaissances spécifiques en lien avec la santé des personnes trans (risques associés à la prise d'un traitement hormonal de substitution, santé sexuelle, suivi d'interventions chirurgicales, suivi gynécologique, etc.). Or, il n'existe pas à ce jour de **formation** autour de la prise en charge des personnes trans **pensée par des professionnel-le-s de santé et des pairs** issu-e-s des communautés trans, comme cela peut exister, par exemple, sur la question des addictions ou encore sur la prise en charge des grossesses qui demandent un suivi particulier et précis.

Malgré le champ encore très restreint de la recherche en la matière en France, quelques études permettent d'ores et déjà de confirmer une situation de grandes difficultés dans l'accès aux soins. Ainsi, selon une enquête de l'association Chrysalide (France, 2011), 16 % des personnes trans se sont vu **refuser des soins** du fait de leur transidentité en 2010. L'association ajoute que 35 % des personnes trans ont alors **renoncé à des soins de peur de préjugés ou de discriminations** émanant du corps médical. De plus, le pourcentage de personnes trans ayant renoncé à des soins est deux fois plus important lorsqu'un médecin a déjà refusé de les recevoir. L'étude révèle également que trois personnes trans sur quatre (75%) ont déjà été **mal à l'aise** avec un-e médecin pour une raison en rapport avec leur transidentité. Pour plus de la moitié des personnes (57%), cela provenait de l'attitude du médecin. Enfin, 43% des répondant-es rapportent avoir ressenti de la gêne sans lien avec le comportement du médecin, ce qui témoigne d'un **malaise profond avec le corps médical**⁷.

Dans le rapport sur la transphobie rédigé par Karine Espineira et Arnaud Alessandrin en 2014, il apparaît que 65 % des personnes interrogées disent avoir subi **des propos ou des actes transphobes de la part du monde médical**, en particulier au niveau de l'accueil et du regard des praticien-nes (utilisation du mauvais pronom en public, remarques déplacées etc.). Par ailleurs, 92 % des sondé-e-s se disent pas satisfait-e-s ou pas du tout satisfait-e-s de la prise en compte politique des questions de VIH/IST à destination des personnes trans⁸.

Au-delà des discriminations directes, les témoignages et expériences de terrain mettent en évidence une inadéquation des accompagnements des personnes trans dans leurs parcours de soins. Celle-ci semble due à **une appréhension restrictive de la "santé trans", tant de la part de nombreux-ses professionnel-le-s de santé que des institutions en charge des politiques publiques et de la recherche**. En effet, ce champ demeure souvent limité à des questions de transitions médicales (elles-mêmes limitées à l'hormonothérapie et aux chirurgies génitales) et, bien que dans une mesure moindre et elle-même encore peu pertinente, à la santé sexuelle : les problématiques générales de santé sont souvent reléguées au second plan.

Enfin, l'accompagnement psychothérapeutique, dont peuvent avoir besoin les personnes trans au même titre que le reste de la population, est marqué par une vision psychopathologisante des transidentités. Cette approche et une méconnaissance des réalités éloigne alors d'un suivi des personnes dont le parcours de vie est marqué par des difficultés tout à la fois comparables au reste de la population, et particulières associées à leur vécu de personnes trans.

En conclusion, l'ensemble des obstacles rencontrés par les personnes trans peut conduire à l'éloignement voire à la rupture des soins, mais aussi à des prises en charges inadaptées, mettant ainsi directement en danger la santé des personnes trans.

transidentité et très stéréotypés, le peu de place laissé au choix de chaque personne vis-à-vis de différentes options de transition médicale, ou encore l'absence d'un véritable choix des praticien-ne-s.

⁷ Chrysalide, *Etude Santé Trans 2011*, 20 novembre 2011

⁸ Alessandrin A., Espineira K., *La Transphobie. Enquête IDAHOT*, juillet 2014, pp 58-59 et 74.